Journal académique du SNES Guadeloupe JANVIER 2011



Un syndicat de professionnels
Pour la réussite de tous les élèves
Au service de tous les personnels

SOMMAIR

Page 1 Éditorial
Pages 2-3
Actualité
dans l'académie
Pages 4-5 Emploi
Pages 6-7
Pédagogie
Stages
Page 8
Syndicalisation

SNES Guadeloupe 2, Résidence les Alpinias Morne Caruel- ruelle Ste Lucie 97139 Les Abymes Tél : 0590 90 10 21 Mél : s3gua@snes.edu www.guadeloupe.snes. www.guadeloupe.snes.edu

Le SNES Guadeloupe vous souhaite une bonne Année 2011 et vous annonce une véritable saignée pour la rentrée!

70 suppressions de postes pour le second degré

La crise financière de 2008 a été générée par les banques, mais ce sont les contribuables qui doivent la payer, par le biais d'un plan de restriction budgétaires. Les salaires des enseignants n'augmenteront pas en 2011, contrairement à ce qui avait été budgétisé dans le plan triennal. Dans le même temps, l'inflation & les profits des grosses entreprises font flamber les prix ! Dans le cadre de la Réforme Générale des Politiques Publiques qui prévoient de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux, ce sont 4.800 postes qui sont supprimés au niveau national. Pour notre académie, 70 postes seront supprimés à la prochaine rentrée. La réforme des lycées en Première va permettre de supprimer quelques postes, mais cela ne compensera pas l'ensemble des pertes. C'est donc le Recteur qui va devoir aller à la recherche de moyens à récupérer. Les dédoublements, heures non statutaires... vont disparaître! Les mesures de cartes scolaires vont croître fortement, diminuant d'autant les possibilités de muter des collègues. La qualité de l'enseignement va s'en trouver dégradée & la réussite de tous les élèves menacée (page 7).

Dans ce contexte, les problèmes rencontrés par les non-titulaires dans notre académie sont d'autant plus ténus. Le refus de mettre en CDI les collègues qui y ont droit, s'inscrit pleinement dans ce schéma de restrictions budgétaires (page 2). Les moyens alloués pour la formation des non-titulaires restent largement insuffisants & doivent être développés au plus vite! Les réductions de moyens frappent aussi très fortement les dotations des établissements scolaires en personnels d'entretien. Cela conduit à une dégradation des conditions de travail des enseignants & des élèves.

La rentrée de janvier amorce la période de notation administrative. Le SNES Guadeloupe vous informe sur les procédures à suivre en cas de contestation (page 4). Il est primordial de connaître ses droits et de s'informer sur le calendrier de l'emploi académique pour ne rater aucun moment clé (page 5).

Pendant ce temps, la réforme dans les collèges se poursuit dans le flou le plus total. L'introduction du Livret Personnel de Compétences (LPC) risque d'engendrer une dénaturation du métier d'enseignant, tout en alourdissant la charge de travail (page 6). L'histoire des Arts doit aussi être évaluée dans le cadre d'un oral comptant coefficient 2 lors des épreuves du diplôme national du brevet. L'absence de tout cadrage national remet en cause l'unicité de ce diplôme. Dans les lycées, la mise en œuvre des groupes de compétences en langues vivantes est une des modifications liées à la réforme des lycées (page 7).

Guillaume MARSAULT

"La liberté d'écrire et de parler dépend soit de l'extrême bonté du prince, soit du profond esclavage du peuple. On ne permet de dire qu'à celui qui ne peut rien." DIDEROT

L'actualité dans...

Non-titulaires: la mobilisation continue! Par Mylène TERRO

La mobilisation des non-titulaires a permis de un délai de quatre ans pour engager un mettre en lumière un certain nombre de dysfonctionnements dans la gestion de ces personnels, c'est pourquoi nous appelons les collègues non-titulaires à être très vigilants quant à la gestion de leur dossier et à réclamer très rapidement leur contrat de travail, à demander leur état de service et le cas échéant à consulter leur dossier afin d'en vérifier le contenu.

Pour les collègues éligibles au CDI, (Contrat à Durée Indéterminé pour ceux qui ont travaillé en continu pendant six ans), Il faut savoir que ne sont considérées comme ruptures de contrat que les interruptions survenues entre le 30 juin et le 15 octobre ou les interruptions entre deux contrats qui n'excèdent pas 72 iours ouvrables.

Par ailleurs, les collègues qui auraient vu illégalement leur contrat interrompu systématiquement avant chaque période de petites vacances (donc congés non payés) ont recours pour préjudice financier

Enfin, Même si à la rentrée de septembre, le secrétaire Général du rectorat a annoncé qu'il l'impossibilité financière était dans d'embaucher des collègues éligibles au CDI sous peine de devoir les licencier l'année d'après, il faut savoir que le licenciement économique de non-titulaires en CDI demeure difficile car il faut prouver l'absence de besoin et ne recruter aucun autre non-titulaire dans la discipline concernée. A ce jour, dans l'académie de Guadeloupe très peu de disciplines sont concernées par cette absence

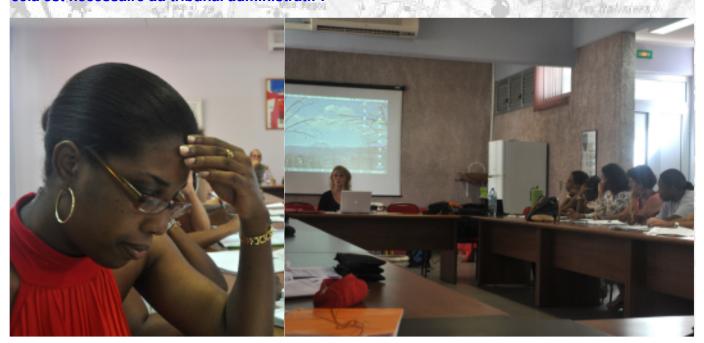
de besoins.



Dernière minute !

L'annonce de l'ouverture d'un concours réservé pour les collègues en CDI sans conditions de diplômes, & au-delà tous les bémols derrière les effets d'annonce, est une opportunité que nul ne doit négliger.

Cela doit renforcer l'ardeur de tous ceux qui peuvent prétendre à un CDI à se battre collectivement contre l'administration pour faire valoir leurs droits & à aller à chaque fois que cela est nécessaire au tribunal administratif!



...l'archipel

TZR, le long chemin vers l'application du droit Par Guillaume MARSAULT



La venue de Xavier MARRAND, secrétaire national, pour le stage sur les TZR dans notre académie a permis de faire le point sur la situation, avec la présence d'une trentaine de collègues, avec une forte représentation des professeurs d'EPS.

Ce stage a été l'occasion de rappeler l'ensemble des droits des TZR, rappelés dans la circulaire de 1999, & de faire le point sur la situation dans l'académie. L'obtention l'année dernière d'un rattachement administratif fixe pour tous les collègues est une première étape. Cependant, devant cette situation nouvelle, qui ouvre droit pour l'ensemble des collègues, soit à l'ISSR pour les collègues en remplacements de courtes & moyennes durée, soit aux frais de déplacement pour les collègues en remplacement à l'année, le rectorat a opté pour une nouvelle stratégie, pour contourner ce droit.

En effet, face aux affectations à l'emportepièce effectuées hors de tout contrôle paritaire au mois d'août dernier, le rectorat a choisi non pas d'affecter les collègues pour une période donnée, mais le plus souvent, "jusqu'au retour de l'intéressé"! Ce qui empêche les TZR de faire valoir leurs droits à ISSR ou frais de déplacement. Cette situation est inadmissible & doit être combattue par

tous les collègues. Le SNES interviendra dès la rentrée pour faire cesser ces arrêtés illégaux, mais aussi pour permettre que tous aient un arrêté d'affectation au moment de leurs prises de fonction!

Ш n'v aucune raison pour aue l'administration s'affranchisse du droit. Un TZR n'a pas à effectuer un remplacement si le rectorat ne lui fournit pas un arrêté écrit avec une date de début & une date de fin de remplacement. Rien n'empêche ensuite le rectorat de procéder à un nouvel arrêté si le remplacement est amené à se prolonger. Il en va de la sécurité des collègues. Un collègue qui a un accident en se rendant sur un lieu de travail où il n'a pas d'arrêté écrit risque... de se voir poursuivi par l'administration! Il en va de même en cas d'accident avec un élève. Les collègues qui seraient amenés à se trouver dans cette situation & à subir des pressions de la part du rectorat ou d'un chef d'établissement doivent évidemment refuser de se déplacer sans document officiel écrit & section contacter immédiatement /la académique du SNES pour ne pas retrouver isolé!

TZR, c'est une affectation d'enseignant comme les autres, non une fonction de bonne à tout faire!

ZOOM sur...



Notation administrative Par Ulysse CRÉANTOR

Comme chaque année, cette opération de gestion commence par la réception de la notation l'année précédente. Vérifiez qu'elle correspond à la proposition de note signée l'an passé. C'est celle qui servira pour les autres opérations de gestion de l'année.

Au cours du second trimestre, vous recevrez une proposition de note pour l'année scolaire en cours.

Après examen de votre projet de notation, s'il vous semble ne pas correspondre à votre façon de servir au sein de l'établissement, la première d'obtenir chose est sulg rapidement possible un entretien avec votre chef d'établissement, faites vous aider dans ce cas par le représentant syndical de votre établissement ou un membre de la section académique. Si cet entretien n'est pas concluant, vous avez la possibilité pendant deux mois, après avoir pris connaissance de cette notation, de la contester auprès du recteur.

Pour ultérieurement contester cette proposition, il est très important d'indiquer clairement sur le document administratif présenté à votre signature la mention « pris connaissance manuscrite le... » complétée de la date à laquelle la décision vous est communiquée.

La mention « pris connaissance le...» signifie

seulement que vous avez pris connaissance du document et non que vous avez acquiescé à son contenu. Il est donc inutile et inopportun de refuser de signer un document administratif porté à votre connaissance.

Il est enfin prudent d'exiger une photocopie du document que vous avez signé et complété, le cas échéant.

Pour contester une notation, une requête en révision doit être adressée au Recteur. Cette contestation argumentée doit être adressée par la voie hiérarchique. Elle doit clairement indiquer la contestation de la notation chiffrée. La contestation de l'appréciation générale n'est pas pour l'instant prise en considération l'administration par malgré maintes SNES. Le interventions du chef d'établissement joindra obligatoirement un contre-rapport cette contestation. à contenu de ce contre-rapport devra vous être communiqué.

Contactez la section académique du SNES pour vous conseiller dans cette démarche et lui faire parvenir le double de la contestation pour suivi par les élus SNES en CAPA.

Remarque: La notation des agrégés fait l'objet d'une péréquation nationale, opération statistique d'harmonisation entre les académies. C'est la note péréquée qui est la note annuelle définitive.

L'EMPLOI

État VS Par Ulysse CRÉANTOR

L'état VS (ventilation des services) est un document important, possédant une valeur juridique, dont la fonction principale est d'indiquer combien d'heures supplémentaires années (HSA) vous percevrez cette année.

Tous les professeurs de l'établissement (y compris non titulaires, stagiaires, TZR en AFA et en REP) doivent signer un VS dans leur établissement d'exercice, sauf :

les enseignants vacataires les enseignants (contractuels, CDI, TZR) assurant une suppléance courte les enseignants en congé de longue durée, en disponibilité, en congé parental.

Les états VS doivent être signés dans les établissements avant les vacances de la toussaint. Vérifiez la conformité de celui-ci avec le service que vous effectuez. Contrôlez que les décharges auxquelles vous avez droit soient clairement indiquées (Première chaire, Cabinet d'Histoire Géo, Heure de Vaisselle, etc...). Cette année, nous avons constaté des erreurs lors de l'édition des VS (oublis de décharge, horaire incomplet). Sachez qu'Il est possible, toute l'année de modifier un VS.



Le service public, on l'aime, on le défend.

Calendrier 2011

Quelques dates qui vous permettront d'apprécier le la chronologie des opérations de gestion de l'année 2011. Transmettez nous toutes les informations utiles avant ces dates, afin de mieux défendre vos intérêts.

Mars Mercredi 02 AGREGES GT : Liste d'Aptitude	Mars Mercredi 02 AGREGES GT : Liste d'Aptitude Lundi 21,Mardi 22 CERTIFIES GT : TA-Notation Mercredi 23 AGREGES GT : TA-Notation Vendredi 25 COP puis CPE GT : TA - Notation Mai Mercredi 04 CERTIFIES GTn° 2: TA-Notation Vendredi 06 AGREGES GT n° 2 : TA - Notation		DATE	CORPS	EVENEMENT
Lundi 21,Mardi 22 CERTIFIES GT : TA-Notation	Lundi 21,Mardi 22 CERTIFIES GT : TA-Notation	Février	Jeudi 10	CERTIFIES	GT : Liste d'Aptitude
Mercredi 23 AGREGES GT : TA-Notation Vendredi 25 COP puis CPE GT : TA - Notation Mai Mercredi 04 CERTIFIES GTn° 2: TA-Notation Vendredi 06 AGREGES GT n° 2: TA - Notation	Mercredi 23 AGREGES GT : TA-Notation Vendredi 25 COP puis CPE GT : TA - Notation Mai Mercredi 04 CERTIFIES GTn° 2: TA-Notation Vendredi 06 AGREGES GT nº 2 : TA - Notation	Mars	Mercredi 02	AGREGES	GT : Liste d'Aptitude
Vendredi 25 COP puis CPE GT : TA - Notation Mai Mercredi 04 CERTIFIES GT n° 2: TA-Notation Vendredi 06 AGREGES GT n° 2: TA - Notation	Vendredi 25 COP puis CPE GT : TA - Notation Mai Mercredi 04 CERTIFIES GTn° 2: TA-Notation Vendredi 06 AGREGES GT n° 2: TA - Notation		Lundi 21, Mardi 22	CERTIFIES	GT : TA-Notation
Mai Mercredi 04 CERTIFIES GTn° 2: TA-Notation Vendredi 06 AGREGES GT n° 2: TA - Notation	Mai Mercredi 04 CERTIFIES GTn° 2: TA-Notation Vendredi 06 AGREGES GT n° 2: TA - Notation		Mercredi 23	AGREGES	GT : TA-Notation
Vendredi 06 AGREGES GT nº 2 : TA - Notation	Vendredi 06 AGREGES GT nº 2 : TA - Notation	N	Vendredi 25	COP puis CPE	GT : TA - Notation
		Mai	Mercredi 04	CERTIFIES	GTn° 2: TA-Notation
Lundi 16 TOUS CORPS GTA: Dispo - TPS Partiels - Congé. Formatio	Lundi 16 TOUS CORPS GTA: Dispo - TPS Partiels - Congé. Format		Vendredi 06	AGREGES	GT nº 2 : TA - Notation
FSU THE TENE	fsu = =====		Lundi 16	TOUS CORPS	GTA: Dispo - TPS Partiels - Congé, Formation
		5			

Actualités...

Socle commun, livret de compétences Agir avec pragmatisme, éviter toute surcharge Par Guillaume MARSAULT

Le socle commun de connaissances & de compétences est mis en œuvre cette année avec l'obligation, pour les élèves de troisième valider un livret personnel compétences. Cette modification risque d'entraîner une surcharge de travail importante pour l'ensemble des collègues. pourquoi **SNES** demande C'est le moratoire sur ce livret de compétences pour permettre de remédier aux difficultés pointées par les différentes expérimentations des années précédentes. Il ne s'agit pas ici de revenir sur l'opposition du SNES à l'idéologie & aux problèmes politiques posés par une validation par compétences, que le stage sur les compétences, organisé par la secrétaire nationale Sandrine Charrier, a permis de rappeler à la trentaine de collègues présents sur les deux jours.

Cependant, devant le refus du ministère d'adopter une quelconque attitude de conciliation, le SNES appelle l'ensemble des collègues à ne rien valider avant le troisième trimestre pour des raisons techniques.

Un seul logiciel va être fourni à l'ensemble des établissements pour valider les livrets personnels de compétences. Or, ce logiciel arrivé dans les n'est pas encore établissements à ce iour. Certes. opérateurs privés se sont immédiatement engouffrés dans la brèche, & proposent des livrets personnels de compétences (comme le logiciel Profnote par exemple). Cependant, le ministère a déjà affirmé qu'il n'y aurait sans doute aucune possibilité d'interopérabilité entre les différents logiciels.

C'est pourquoi, il faut s'opposer, autant que possible aux chefs d'établissement qui insisteraient pour commencer les validations de compétences via un logiciel autre que celui qui sera fourni par le ministère, sous peine de quoi les collègues risquent de se retrouver à devoir recommencer un travail qu'ils auront déjà fait!

D'autre part, le SNES appelle les collègues à réagir collectivement contre toute surcharge de travail inhérente au livret personnel de compétences. Il ne peut être question que les chefs d'établissement demandent des comptes pour la validation de compétences par les collègues. Il doit être possible de

SYNDIQUEZ VOUS !

valider une ou plusieurs compétences d'un seul coup pour un groupe d'élèves.

Au-delà les problématiques piliers 6 & 7, le SNES Guadeloupe appelle les collègues à agir avec pragmatisme : les compétences (pour plupart) faisaient déjà la intégrante des programmes du collège, & s'appelaient jusqu'à maintenant, savoir-faire, repères... collèques peuvent Les facilement, durant les heures de cours évaluer les compétences, sans que cela ait une incidence sur la charge de travail. En adoptant, cette stratégie, les collègues ne se mettent pas en difficulté par rapport aux IPR. Pour ce qui concerne les validations, le SNES appelle les équipes pédagogiques à prendre des positions communes pour refuser toute surcharge de travail. En cas de difficulté dans un établissement, n'hésitez pas à prendre immédiatement avec contact la section académique!

...pédagogiques

angues Vivantes et réforme : parlons peu mais parlons bien ! Par Mylène TERRO

Comme nous l'avions annoncé et dénoncé, la mise en place de la réforme en classe de seconde, consacrant une large autonomie aux établissements, a entrainé une grande disparité dans la gestion des groupes et des groupes de En langues vivantes, très peu compétences. d'établissements ont pu obtenir des groupes à effectif réduit et certains ont fait le choix, par manque de moyens en personnels, de conserver l'ancien découpage national de 2H30 par classe pour la LV2 consacrant l'heure quinzaine au travail en groupe de compétences, comme l'avaient préconisé les IPR. Mais là encore, se pose le problème de la mise en barrettes des collègues, qui devient une véritable négociation lorsque celle-ci est établie avec un collègue d'une autre discipline. Ainsi, avec une heure en groupe de compétences par quinzaine, les enseignants

doivent jongler entre savoirs et compétences, réduisant la langue à sa seule fonction utilitaire au détriment d'un véritable enseignement de la culture commune. Nous en voulons pour preuve la disparition de la LV spécialité dès le rentrée 2011 pour la série ES et le cantonnement de l'enseignement de la littérature en langue étrangère à la seule série L.

C'est parce que l'enseignement des langues est une composante fondamentale de la formation des jeunes qui doivent avoir accès aux clés pour comprendre le monde et agir en citoyen que le SNES réclame le retour non seulement au cadrage national de la LVI et de la LV2 mais aussi aux trois heures hebdomadaires par classe à effectif réduit, ainsi que la mise en place d'une véritable politique ambitieuse de diversification des langues sans oublier les langues anciennes.

Les professeurs de CTI et le récrientation professionnelle

Les professeurs de STI et la réorientation professionnelle Par Ulysse Créantor

nmes. Le ministère met en place législatifs » afin de procéder à des es chez les fonctionnaires. Le 1402 du 12 novembre 2010 situation de réorientation des fonctionnaires de l'état a été publié au JORF n°0265 du 16 novembre 2010. Dans le cas d'une restructuration, le dispositif de restructuration professionnelle peut se solder par une disponibilité d'office et un licenciement éventuel. Les professeurs de STI seront sans doute les cobaves de ce fameux décret. Avec cette réforme arrive une refonte complète des filières. Les enseignants qui seront affectés dans ces filières seront obligatoirement sur plusieurs disciplines et de surcroit devront dispenser un enseignement d'anglais. Dans toutes les académies, les professeurs de STI sont sommés de préciser leur projet professionnel pour les années à venir afin de déterminer les besoins en

formation. Au travers de multiples forums de discussion sur l'internet, on sent l'expression du désarroi et de la colère face cette réorientation forcée.

Les choix proposés sont divers :

Autre discipline: attention au choix car l'insuffisance professionnelle peut rapidement pointer son nez.

Filière bac pro : les prémices de l'affectation de certifiés en section professionnelle.

Autre administration : les choix seront étudiés de façon individuelle.

Dans son objectif de réduction d'emploi dans l'éducation, le gouvernement attaque sur tous les fronts: optimisation des ressources humaines, réduction des horaires. Tout cela au détriment de la qualité que devrait être les formations fournies. Mobilisons-nous pour défendre notre vision de cette formation aux sciences techniques avec des offres variées, avec un enseignant par discipline.

Syndicalisation



BULLETIN D'ADHESION

A remettre au trésorier du Sucs de votre d'ablissement (ou à vetre section académique pour les isolés). Il est indispensable de dater et signer le cadre ①.

ACTIONAL D'EMETTEUS LE CONTRE LE CONTRE LE LE CONTRE LE LE CONTRE LE LE CONTRE LE	Date:	Note the completion or the automation of the justice on order of should be	Piètra de co	
Alle de de nelegance Antique de nelegance	Etables of			Due:
According to the state of the policy for a page of the space of the state of the st	DESIGNAT		E	THE STATE OF THE S
Allesses de des recipios de la material de la mater	Code Postal 11	T ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER	ii .	DESIGNATION Stable only pride
According to the page of an information of the page of	Nom, Prénem	75647 PARIS CEDEX 13	// Vile	Code Postal (JJJJ)
All Collections The control of the power less plays debungaries The collection of the power less plays and the collection of the power less play	10000	46, Avenue d'Ivry		Adress
All Control of the power less grays debanquers The coupling of the power less grays debanquers Will a power less grays	NOM PR	S.N.E.S.		Ners, Phiness
All Control of the co	PRELEV	ORGANISME CHEANCIER	VILA MOV.	OO NOOL IMENON E
Contifiés have classes of Contifiés	AUTOR	131547	Z	(I) AUTORISATIO DE PRELEVEMENT
Confidés have de la Confidés Confides Confidés Confides Confidés Confidés Confidés Confides C	figurant sur la Codisation n	Signature: transmir do dibigeri	que pélèvements de	Paiement par chès Paiement par (dans as devais sus joinite
Consigning and property contracts greight from distance contracts. Configuration and the Configuration contracts. Configuration and the Configuration an	- Stagiuires A - Stagiuires C - Clessation pa - Mi-temps or - Situations e	information on It marrow de macarithe. Je domante an i marroyalle el a socié a l'inception des criministres particira dans les combinous diotes dans les articles 26 et 27 de la lo mentite par missimient dans les inclines conditions que le el détragas.	or pour le cui mage profesil es données réconance à ma formations aculifratques et métoration de portion de ma carelle informations dans des ficilites et des traitements information et en en la recomment for de la connectionne de la fillaction et le trait au de Courty 2001 Paris Coulou 67 en a marcino et métarations: C (water burnème)	Pacoppe de Swaris au Sac- derne communique les info francoire à faire figurer ces- sort 1926. Ches autorisant au Si Montant total de la c
Consignation and the contraction of the property of the proper	Obres Caper 24,004 (15,18)	200	ice si différent (code, nom et ville)	Elablissement d'exerci
Annual Configuration of the Co	_	considerat de dregue electrica	tation asinéstérielle (code nom et ville)	Etablissement d'affect
Congress on American Service of American Servi	Personnels n Personnels n	CFA paint for saturates as Proceed dis critical to the objective of the		Advesse siectronique
Constitute (period agriculture disease executive dal contractor executive del contractor executive electrical executive del contractor executive del contractor executive electrical executive del contractor executive electrical executive electrical executive del contractor executive electrical electrical executive electrical	ALA et combras	Cossation progressive d'activité		7eléphone 7
Congress on professor of the provider as calculated agreed from the professor of the profes	échelon traitom hrut meman	Cacher les cases selos selos situation : Staplate LUFM d ^{ive} avoide	Wile ou pays diranger	Code postal
Categorie (nertile agriget has disasse classes our makes abs contractor reaches the Comby Com.) Congris ou detachement professor as nature agriculties agricultie	PEGC hors of		- wille pour les pays étrargers	bolle postale - feu dit
Categorie (certité agrépé hors desse consent de contract de contra	PEGC chasse exceptionnelle	Configuration of the Configura		N° et vole (seto)
Congress of determine springle from dease change and making and construction produces to the Confro Congress of the Congre	AE CE Charge	Discipline	acaler	Résidence bátiment ex
Categorie (arrive agregations desse conservations) conservation and the Categories (arrive agreement governor governo	CuPry	Thicker do posts Thicker ZR Questité de temps partiel le un coleiu		Nam patronymique (sis
Collegación (nortist aprigat loco desse chare sus males aux contractos receives de de Collega Ces.)	Costillata Cos	Congri ou detachement (prédient de nature	ons du rectorad	Nom (without in nom con
C Categorie (ourse aprept hora disase invades sup make aux contractor invades in Contractor	BindminsNer			
	Conjús hors	Categorie (centra agregativos disser chare sup matire aux contractual vacative fili de Culty Cen)	eue diez deja adholenti defe de relesance	Adentifiant Snes (a) or Seas Maso Fém

Barême des cotisations - académie : Guadeloupe 2010-2011

catégorie \échdon	_		u	٠	u	6 ou A1 7 ou A2	7 ou A2	8 ou A3	ø	¥	П
Chairey aspérieures Agrégés bars clause	(40,200) 9 09 152	340000	(%,5%)	28,004	940, 290 940, 115	333,704	309,860	340,004			
Agrépés Chesse Vournaite			COR. (2)	300,000	2007(2)	227,904	308,806	381,304	30000	346,080	0.60
pe herr ct. Dr. CNO	3.067.61	215,80 C	3 (800,00)	245,90 €	200,400	282,000	300,000				
Bindesixibles			GKC1/C)	177.90 ¢	365281	340,661	309900	518,304 346,815	300000	3406152	0514
Cost@in Chr			G00720 2-90731	3.00760	369,851	3407181	306 161	(MW/IE)	300315	CMC211	042
CoPry	3 80 9 LC	340000	078 078 078 078 078	308.50	973 973 973 973 973 973 973 973 973 973	経験	300,380	28,850 (28,850)	3000 3000 3000 3000 3000 3000 3000 300	134,985 (186,085)	-044
AE CE Chargés d'ons. PEGC		03450£	(28,89)	3 00000	34504	(30,900)	04(200)	34000	(37,800)	340,000	0.10
PRGC chasse exceptionnelle	234,98 ¢	254,00 £	200,400	282.30 €	3 02,705						
PEGC hors chave	3.06/21	3-00,988	30,400	208,00 €	(00C/H)	251,804					

0538	Élens Cape	Cettrations	Personnels Personnels recorde
204	T lere an.	9,000	retraités
24	MIS	30008	1989 (1711 99 et pendo
0.880	E. AED	CapCSD 2-carcs	1740-K
H		97,00 € (19,70)	20061 IP21 00
3,000,00	Eleva EN	01.500	34660 1661 99
L		(33,30)	2230 (
0,000.0 0,000.0	SEA SAIL	(25,000)	1000 C
0.5	ataines	000,000	de 2381 2500 C
dulion	140	(AK'80) 20006	Sept. 2531
atiques co	ontont de	(30000)	3850 c 3850 c
es de reconvent les	and Dress	G136003 3-00/951	3-010K
82;	5	0.0	

6-880 de 1801 de 1301 de 1401 de 1451 de 1531 de 1546 de 1666 de 1721 de 1831 de 1831

- Suginires Agrégés, Certifiés, CPE, antérieurement non fouctionnaires : outisation du 3ème échelon du corps.
 Suginires COPNs, antérieurement non fonctionnaires : corrisation du les échelon du corps.
 Cossition prognesses d'agrégates) : au proceste du salighe veros.
 Mi-tomps ou temps partiel : consutton proportionnelle à lu quetité de temps partiel corisation minimale 37,00 €
 Situations exceptionnelle : contacter le nésseuer académique.
 Préconnels en attente de reclassement, stagistes antérieurement fonctionnaires : corisation à calculer en fonction de l'ignount sur le bulletin de paye.

Catisation non calculée dans ce barême - calcul du montant : A jouisez 18,00 € au produit de 0,3675 par l'Indice brut majoré porté sur votre bulletin de payo.

Daw: Signature:	DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER	Non, Princin Adhesse Adhesse	NOM, PRENOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	AUTORISATION To acide Built-series become for more expect a pullbrag or or derice of the student's present was not been pullbragated outside the pullbragate outside for the pullbragate outside format and the control of the pullbragate outside format and the first outside the pullbragate outside format at the first of the pullbragate outside format at the first outside format and the pullbragate outside outsid
Code Postel (1/1/3/ Ville) Code Postel (1/1/3/ Ville)	NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER	S.N.E.S. 46 Avenue d'Prry 75647 Paris Cedex 13	ORGANISME CREANCIER	adheo se or dente ella situata il petter tuo- tare dissipati indicata. En cas de listge sas un attendo directado di l'indicatante trono de rom- agatione ordinate:
Vile a restricted of the sands as of real on the Canner of Episters. No	A DEBITER	ex 13	ANCIER	N' NATIONAL D'EMETTEUS 131547

CTABLISSEMENT EADEBITER